Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 119 (1993)

Heft: 6

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fin de la partie

rédactionnelle

Centre scolaire du cycle d'orientation, Marly/FR

Ouverture

L'Association du cycle d'orientation de la Sarine Campagne et du Haut Lac français (canton de Fribourg) organise un concours de projet en vue de l'agrandissement du bâtiment du cyle d'orientation (CO) de Marly.

Participation

Sont admis à concourir les architectes domiciliés dans le canton de Fribourg au moins depuis le 1er janvier 1992 et inscrits au Registre cantonal des personnes autorisées à établir des projets d'architecture, ainsi que tout architecte orginaire du canton de Fribourg remplissant les conditions du Registre mentionné.

Jury

Président: M. Vincent Mangeat, arch. EPFL-SIA-FAS, Nyon. Vice-président: M. Hubert Lauper, préfet de la Sarine, Fribourg. Membres: M^{mes} et MM. Charles-Henri Lang, arch. EPFZ-SIA, architecte cantonal, Givisiez; Stéphanie Cantalou, arch. EPFL-SIA, Berne; Aurelio Galfetti, arch. EPFZ-SIA-FAS, Lugano; François Favre, directeur du CO, Marly; Ma-

rie-Josèphe Brodard, présidente du comité local, Treyvaux. Suppléants: M^{me} et M. Paule Camerin, arch. DPLG, Lausanne; Jacques Jenny, adjoint de direction au CO, Treyvaux. Expert: M. Bernard Brünisholz, chef de service des constructions scolaires du canton, Fribourg.

Un montant de Fr. 40 000.— est à la disposition du jury pour l'attribution de six prix et d'éventuels achats.

Inscription

Par écrit à l'*Ecole du CO de Marly*, case postale 107, 1723 Marly 1, moyennant versement de Fr. 200.— à la Préfecture de la Sarine, CCP 17-933-6

Remise des projets

Vendredi 28 mai 1993; maquette: lundi 7 juin 1993

Marché couvert, Bulle

Rectificatif

Contrairement à ce qui était mentionné dans notre dernier numéro, la Ville de Bulle n'envoie pas le règlement/programme de ce concours aux architectes intéressés, qui sont priés de le consulter auprès du Service technique de la Ville. Dont acte.

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Etat de Genève, Dépt des travaux publics	Aménagement des terrains des Services Industriels à Genève, CI	Architectes domiciliés dans le canton de Genève avant le 1er janvier 1991 ou originaires du canton	28 mars 93 (27 nov. 92)	224/92 p. 484
Commune de Cham/ZG	Administration communale de Cham, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug au moins depuis le 1er janvier 1992 ou originaires du canton de Zoug	1er avril 93 (29 janv. 93)	
Ass. aménagement de la place de la Gare, Château-d'Œx, MOB, PTT	Interface de transports, communications et tourisme, Château-d'Œx/VD, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Vaud, les districts de la Gruyère et de Gessenay avant le 1er janvier 1992, architectes vaudois établis hors du canton avant cette date		
Canton du Valais	Pénitencier cantonal, Sion	Architectes établis dans le canton du Valais au moins depuis le 1er janvier 1992 et architectes valaisans établis en Suisse: En outre: Registre valaisan, REG A ou B, dipl. EPF, EAUG, ETS ou formation équivalente		
Ville de Bulle	Marché couvert, Bulle/FR, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1er janvier 1993 dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton et inscrits au Registre du canton où ils exercent, ainsi que 6 bureaux invités	18 juin 93 (dès le 19 fév. 93)	5/93 p. 63
Europan	«Chez soi en ville, urbaniser les quartiers d'habitat», 3º session de concours Europan	Architectes d'Europe âgés de moins de 40 ans, diplômés ou habilités à exercer	30 sept. 93 (30 juin 93)	4/93 p. 51
Académie suisse des sciences techniques	Prix de l'énergie renouvalable	Personnes ou entreprises privées, institutions publiques	30 avril 95 (15 déc. 94)	21/92 p. 414
Nouveau dans ce	ette liste			
Association du cycle d'orientation de la Sarine Campagne	Agrandissement du centre scolaire du CO, Marly/FR, CP	Architectes domiciliés avant le 1er janvier 1992 dans le canton de Fribourg inscrits au Registre cantonal ou originaires de ce canton remplissant les conditions de ce registre		6/93 p. 90

Not

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.